

AVIS N° 188 - 2015 / BRVM / DG

TRESOR PUBLIC DE CÔTE D'IVOIRE

Emprunt obligataire "TPCI 5,85% 2015-2022"

PREMIERE COTATION

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières - BRVM - porte à la connaissance du public et des intervenants du marché que la première cotation de l'Emprunt "TPCI 5,85% 2015-2022" admis au compartiment des obligations de la BRVM, aura lieu le **19 janvier 2016**.

La Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP) représentant l'émetteur, est une administration financière publique chargée dans le domaine du Trésor, de nombreuses missions notamment celle de collecter l'épargne publique.

Dans le but de permettre le financement des investissements prévus à son budget au titre de l'année 2015, l'Etat de Côte d'Ivoire à travers la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique a émis un emprunt obligataire.

A l'issue de cette opération, un montant de **156 993 330 000 FCFA** a été levé sur le marché financier régional de l'UEMOA.

La diffusion des **15 699 333 obligations "TPCI 5,85% 2015-2022"** dans le public au prix de 10 000 FCFA par obligation, a eu lieu du 1^{er} au 30 septembre 2015, avec comme date de jouissance le **5 octobre 2015**.

La procédure d'introduction retenue pour la première journée de cotation est la **procédure ordinaire**. Ainsi, le premier cours de négociation sera déterminé par la confrontation des ordres d'achat et de vente avec un cours de référence fixé à **10 000 FCFA**.

Le symbole adopté pour les transactions sur le titre est **"TPCI.020"**.

La Société de Gestion et d'Intermédiation (SGI) SOGEBOURSE est responsable de l'introduction en bourse de l'emprunt obligataire "TPCI 5,85% 2015-2022".

88

A

Les investisseurs qui désirent consulter la Note d'Information ou obtenir de plus amples renseignements sur cet emprunt, sont priés de communiquer avec la SOGEBOURSE : Abidjan, 01 BP 1355 Abidjan 01 - Côte d'Ivoire, Tél : (225) 20 20 12 65, Fax : (225) 20 20 14 89, ou toute autre SGI installée dans les pays de l'UEMOA.

Pour toute information complémentaire concernant cet avis, veuillez contacter la BRVM à son siège, les Antennes Nationales de Bourse ou les différentes SGI installées dans les pays de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 28 décembre 2015.

Le Directeur Général



Edoh Kossi AMENOUNVE